



## **Commission scolaire des Chic-Chocs**

Procès-verbal de la séance ordinaire du **comité de coordination** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue au centre administratif, le **mardi 23 juin 2020**, à distance, sous la présidence de madame Deslilas Fournier.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente de la rencontre, madame Deslilas Fournier, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Sept membres sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs :

Monsieur Luc Chrétien	directeur des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Madame Josée Synnott	directrice intérimaire du Service des ressources humaines
Madame Nathalie Cotton	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Madame Deslilas Fournier	directrice générale
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Monsieur Martin Roy	directeur, Service des ressources financières
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi des procès-verbaux
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2020
  - 4.2 Suivi du procès-verbal des séances ordinaires du 16 juin 2020
5. Direction générale et communications
  - 5.1 Nomination d'une direction au Service des ressources humaines
  - 5.2 Nomination d'une direction adjointe à l'École C.-E.-Pouliot
6. Services des ressources financières  
Aucun point
7. Services éducatifs aux jeunes  
Aucun point
8. Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle  
Aucun point
9. Service des ressources humaines
  - 9.1 Adoption du plan des effectifs du personnel professionnel 2020-2021
10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire
  - 10.1 Contrat de déneigement 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023
  - 10.2 Réfection des canalisations pour l'École C.-E.-Pouliot et ses résidences
11. Service des ressources informationnelles et du secrétariat général  
Aucun point
12. Informations
  - 12.1 Reddition de comptes des administrateurs
  - 12.2 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance
13. Période de questions
14. Correspondance et dépôt de documents
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par, madame Josée Synnott, et résolu,

#### 4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

##### 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020.

IL EST PROPOSÉ par, madame Nathalie Cotton, et résolu,

CCO-2006-085

CCO-2006-085 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 juin 2020 soit adopté tel que rédigé.

##### 4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020

AUCUN SUIVI

#### 5. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATIONS

##### 5.1 NOMINATION D'UNE DIRECTION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT le poste vacant à la direction du service des ressources humaines;

VU l'article 13 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

CONSIDÉRANT le processus d'entrevues ayant eu cours;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 23 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

CCO-2006-086

CCO-2006-086 de nommer monsieur Karl Duguay, à titre de directeur au service des ressources humaines. La date d'entrée en fonction sera déterminée sous peu par la direction générale et ce, jusqu'au 30 juin 2021.

##### 5.2 NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE C.-E.-POULIOT

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT le poste vacant de direction adjointe à l'école C.-E.-Pouliot;

VU l'article 14 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association des directeurs d'école de la Gaspésie pour que soit délégué un représentant sur le comité de sélection;

CONSIDÉRANT le processus d'entrevues ayant eu cours;  
CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 23 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton et résolu,

**CCO-2006-087**

**CCO-2006-087** de nommer madame Josée Packwood, à titre de directrice adjointe à l'école C.-E.-Pouliot et ce, du 1<sup>er</sup> juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2021.

## **6. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun point

## **7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

Aucun point

## **8. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Aucun point

## **9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

### **9.1 ADOPTION DU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2020-2021**

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT la consultation menée par le Service des ressources humaines selon les dispositions de la Loi sur l'instruction publique (articles 96,20 et 110,13);

CONSIDÉRANT la consultation menée dans le cadre prévu par la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT l'analyse des effectifs du personnel professionnel réalisée par le Service des ressources humaines en collaboration avec les services et établissements concernés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 23 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton, et résolu,

**CCO-2006-088**

**CCO-2006-088** que le plan des effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2020-2021 soit adopté. Le document portera le numéro (Doc. : SRH1920-053, daté du 23 juin 2020, version 1).

**10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**10.1 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2020-2021, 2021-2022 ET 2022-2023**

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

VU les appels d'offres publics diffusés sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date 29 mai 2020;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 23 juin 2020;

**Écoles de l'Escabelle et Saint-Norbert:**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
9185-1444 Québec inc. Excavation DL	Oui	127 500,00 \$	146 593,13 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-089**

**CCO-2006-089**

de retenir les services de 9185-1444 Québec inc. Excavation DL pour le contrat de déneigement aux écoles de l'Escabelle et Saint-Norbert, au montant de 127 500,00 \$, taxes non incluses (146 593,13 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École de l'Anse :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
9185-1444 Québec inc. Excavation DL	Oui	68 750,00 \$	79 045,32 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton et résolu,

**CCO-2006-090**

**CCO-2006-090**

de retenir les services de 9185-1444 Québec Inc – Excavation DL. pour le contrat de déneigement à l'école de l'Anse, au montant de 68 750,00 \$, taxes non incluses (79 045,32 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Gabriel-Le Courtois :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
9135-5610 Québec Inc. – Les Entreprises TMJ Inc	Oui	144 000,00 \$	165 564,00 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Synnott et résolu,

**CCO-2006-091**                      **CCO-2006-091**      de retenir les services de 9135-5610 Québec Inc. – Les Entreprises TMJ Inc. pour le contrat de déneigement à l'école Gabriel-Le Courtois, au montant de 144 000,00 \$, taxes non incluses (165 564,00 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École des Bois-et-Marées :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
9135-5610 Québec Inc. – Les Entreprises TMJ Inc	Oui	66 000,00 \$ \$	75 883,50 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-092**                      **CCO-2006-092**      de retenir les services de 9135-5610 Québec Inc. – Les Entreprises TMJ Inc pour le contrat de déneigement à l'école des Bois-et-Marées, au montant de 66 000,00 \$, taxes non incluses (75 883,50 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École des Prospecteurs:**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
Déneigement Réjean Appleby	Oui	42 585,00 \$	48 962,10 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton et résolu,

**CCO-2006-093**                      **CCO-2006-093**      de retenir les services de Déneigement Réjean Appleby pour le contrat de déneigement à l'école des Prospecteurs, au montant de 42 585,00 \$, taxes non incluses (48 962,10 \$ \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**Écoles du P'tit-Bonheur et Esdras-Minville :**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Territoire de la Commission scolaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (après taxes)</b>	<b>Conforme</b>	<b>Recommandation</b>
Appro-For Inc	Oui	38 700,00 \$	44 495,33 \$	Oui	✓
Bois et Transport Michel Chicoine Inc.	Oui	43 647,00 \$	50 183,14 \$	Oui	

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Synnott et résolu,

**CCO-2006-094**                      **CCO-2006-094**      de retenir les services d'Appro-for Inc. pour le contrat de déneigement aux écoles du P'tit-Bonheur et Esdras-Minville, au montant de 38 700,00 \$, taxes non incluses (44 495,33 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Notre-Dame :**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Territoire de la Commission scolaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (après taxes)</b>	<b>Conforme</b>	<b>Recommandation</b>
Garage Florent Roy Inc	Oui	24 750,00 \$	28 456,31 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton et résolu,

**CCO-2006-095**                      **CCO-2006-095**      de retenir les services de Garage Florent Roy Inc pour le contrat de déneigement à l'école Notre-Dame, au montant de 24 750,00 \$, taxes non incluses (28 456,31 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Saint-Paul :**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Territoire de la Commission scolaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (après taxes)</b>	<b>Conforme</b>	<b>Recommandation</b>
9373-6304 Québec Inc	Oui	41 850,00 \$	48 117,04 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-096**                      **CCO-2006-096**      de retenir les services de 9373-6304 Québec Inc. pour le contrat de déneigement à l'école Saint-Paul, au montant de 41 850,00 \$, taxes non incluses (48 117,04 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Saint-Joseph-Alban :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
Les Entreprises Simon Whitty	Oui	34 485,00 \$	39 649,13 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Synnott et résolu,

**CCO-2006-097**                      **CCO-2006-097**      de retenir les services de Les Entreprises Simon Whitty pour le contrat de déneigement à l'école Saint-Joseph-Alban, au montant de 34 485,00 \$, taxes non incluses (39 649,13 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
Paysage Adams Enr. (Glen Lee Adams)	Oui	32 700,00 \$	37 596,83 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-098**                      **CCO-2006-098**      de retenir les services de Paysage Adams Enr. (Glen Lee Adams) pour le contrat de déneigement à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, au montant de 32 700,00 \$, taxes non incluses (37 596,83 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École C.-E.-Pouliot et ses résidences :**

Soumissionnaire	Territoire de la Commission scolaire	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
9203-9015 Québec Inc. (Excavation Robertson Touzel)	Oui	111 000,00 \$	127 622,25 \$	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Cotton et résolu,

**CCO-2006-099**                      **CCO-2006-099**      de retenir les services de 9203-9015 Québec Inc. (Excavation Robertson Touzel) pour le contrat de déneigement à l'école C.-E.-Pouliot et ses résidences, au montant de 111 000,00 \$, taxes non incluses (127 622,25 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**École Notre-Dame-de-Liesse :**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Territoire de la Commission scolaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (après taxes)</b>	<b>Conforme</b>	<b>Recommandation</b>
2525-2347 Québec Inc.(Jean-Robert Laflamme)	Oui	38 994,00 \$	44 833,35	Oui	✓

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Synnott et résolu,

**CCO-2006-100**                      **CCO-2006-100**      de retenir les services de 2525-2347 Québec Inc.(Jean-Robert Laflamme) pour le contrat de déneigement à l'école Notre-Dame-de-Liesse, au montant de 38 994,00 \$, taxes non incluses (44 833,35 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**Centres Champagnat et Micheline-Pelletier :**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Territoire de la Commission scolaire</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Montant (après taxes)</b>	<b>Conforme</b>	<b>Recommandation</b>
9185-1444 Québec inc. Excavation DL	Oui	278 250, 00\$	319 917,94 \$	Oui	✓
9135-5610 Québec Inc. – Les Entreprises TMJ Inc	Oui	330 000,00 \$	379 417,50 \$	Oui	

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-101**                      **CCO-2006-101**      de retenir les services de 9185-1444 Québec inc. - Excavation DL pour le contrat de déneigement des centres Champagnat et Micheline-Pelletier, au montant de 278 250,00 \$, taxes non incluses (319 917,94 \$ avec taxes), pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis.

**10.2 RÉFECTION DES CANALISATIONS POUR L'ÉCOLE C.-E.-POULIOT ET SES RÉSIDENCES**

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 11 novembre 2019, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2019-2020 (Projet 0401M1920);



VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 20 mai 2020;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOM-MANDATION
Les Entreprises Larebel Inc.	Étang-du-Nord	984 237,00 \$	1 131 626,49 \$	Oui	Oui
9001-8839 Québec Inc.	Gaspé	1 038 635,00 \$	1 194 170,59 \$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy Architectes, experts professionnels dans le dossier;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 23 juin 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

**CCO-2006-102**

**CCO-2006-102**

de retenir les services de Les Entreprises Larebel Inc., pour la réfection des canalisations de l'école C.-E.-Pouliot et de ses résidences au montant de 984 237,00 \$, taxes non incluses, (1 131 626,49 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux et de modifier au besoin les échéances au devis selon les exigences ministérielles durant la gestion de la crise pour la COVID-19.

## **11. SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Aucun point

## **12. INFORMATIONS**

### **12.1 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS**

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, la directrice générale et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois de mai 2020.

### **12.2 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE**

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au comité de coordination.

- Aucun dépôt de documents.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question

## **14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- Aucune correspondance ni de dépôt de documents

## 15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune question et commentaire.

## 20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par, monsieur David Smith, et résolu,

**CCO-2006-103**      **CCO-2006-103**      que l'assemblée soit levée à 11h59.

---

PRÉSIDENT DE LA RENCONTRE

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL